





Quatre axes de travail en 2022

Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé, aux niveaux national et régional (Axe 1)

Valoriser les démarches territoriales de santé par la production de connaissances et la qualification des acteur·rices (Axe 2)

Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires aux démarches territoriales de santé (Axe 3)

Développer le partenariat et la coopération avec les instances nationales (Axe 4)

BILAN DES ACTIONS 2022



AXE 1. Développer un réseau autour des dynamiques territoriales de santé et qualifier les acteur·rices

Développer un réseau national

La Journée d'étude

Work in progress ! l'urgence d'une refonte territorialisée de la santé publique / 9.5.2022

Sous la forme d'une table ronde, les trois intervenantes ont partagé leur diagnostic quant aux carences observées pendant la crise dite Covid dans le champ de la Santé publique en France et débattu des propositions pour y répondre.

- François Alla, professeur de santé publique / co-auteur de « Santé publique année zéro » publié en mars 2022
- Bénédicte Madelin, administratrice de la FTS et représentante du collectif « Pas sans nous »
- Laurent El Ghozi, président d'honneur d'ESPT et membre du groupe miroir d'expert·es rapport Pr Chauvin.

La Fabrique s'attache systématiquement à croiser les expériences et les points de vue en donnant la parole tant à des chercheurs (F. Alla) qu'à des élus locaux (L. El Ghozi) et à des citoyen nes (Coordination Pas sans nous) CPSN. L'intervention de la CPSN fut notamment l'occasion de faire connaître et de partager les réflexions et propositions des habitant es de QPV qui se sont exprimé es dans le cadre d'une vaste consultation menée pendant plusieurs mois par CPSN sur l'ensemble du territoire.

ANNONCE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Dynamiques territoriales de santé : work in progress ! l'urgence d'une refonte territorialisée de la santé publique

Pour gérer, en proximité, la crise sanitaire de la Covid 19, le rôle des dynamiques territoriales de santé a été déterminant, quand elles étaient soutenues par la mobilisation des habitantes, par l'action citoyenne et par les collectivités territoriales. Démontrant, une fois de plus, la nécessité de « faire autrement » et de mettre autour de la table des actrices et acteurs peu habitués à travailler ensemble, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

La territorialisation est un des piliers de cette refondation de la santé publique mais elle doit imposer de repenser les compétences et les moyens accordés aux territoires.

Car si la pandémie a mis en lumière l'importance de l'action citoyenne, associative et des collectivités territoriales dans la gestion concrète de la crise sanitaire pour agir au plus près des populations et en articulation avec les services de l'État, elle a aussi, malheureusement, montré les limites de notre système économique et social : les plus démunies sont toujours celles et ceux qui paient le plus cher tribut en situation de crise.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Les risques sont plus élevés pour les personnes les plus désavantagées socialement et géographiquement. Or, dans les phases d'urgence aiguë de cette crise sanitaire, le système de santé a peiné à en tenir compte. Il a apporté une réponse générale, la même pour toutes et tous, dont se sont saisires plus facilement celles et ceux qui ont accès à l'information, au numérique, à la mobilité...

Pour déployer leur stratégie de gestion de crise, les services de l'État ont trop souvent manqué d'associer celles et ceux qui connaissaient les réalités locales : les collectivités, les coordinations de démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM), les professionnel·les de 1ère ligne et les habitant·es. Une carence de dialogue qui a parfois cantonné au rôle d'opérateur·rices des acteur·rices qui auraient notamment été capables d'identifier localement les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer dès le départ des solutions pour y répondre, chacun.e à son échelle. En miroir, tous les territoires où la collaboration a eu pleinement lieu peuvent attester de son efficacité.

Oue s'est-il passé ? Comment en est-on arrivé là ? Ou'ont à dire les acteurs et actrices de la santé publique, de la prévention et la promotion de la santé ? Quid de la charte d'Ottawa ? Les expertes du groupe miroir accompagnant le Pr Franck Chauvin dans sa mission de refondation de la santé publique dressent un constat très sombre : « la santé publique telle que mise en œuvre est désormais inadéquate et obsolète. Elle ne répond plus à son objectif de base : la santé pour tous quel que soit son âge, sa condition sociale, son genre, son niveau d'éducation, son origine. Les stratégies actuelles de santé publique ne sont que des sparadraps incapables d'endiguer la dégradation de la santé et l'accroissement des inégalités ... ».

Un podcast et des actes sont à télécharger sur le site de l'association.

- Un podcast en ligne https://www.dropbox.com/s/a3y8ysgc23aolom/TerritoireSante_aout2 022%202ndpart2%20Table%20ronde.mp3?dl=0
- Les actes de la table ronde en ligne https://www.dropbox.com/s/syb4dbbepdtips8/TerritoireSante_aout20 22%201st%20part%20Chritine%20Ferron.mp3?dl=0

https://www.fabrique-territoires-sante.org/actes-de-la-journee-detude-et-des-ateliers-dechange-de-la-rencontre-nationale-work-in-progress-lurgence-dune-refonte-territorialisee-de-la-sante-publique-9/

Les 3 Ateliers de travail de la Rencontre nationale 2021

À la suite des consignes sanitaires de début décembre 2021, les 3 Ateliers de travail de la Rencontre nationale du 6 décembre 2021 n'avaient pu se tenir. Ils ont été reprogrammés ce 9.5.2022, en amont de la Table ronde de la Journée d'étude. Trois ateliers ont été organisés :

Atelier 1 : Les défis des coordinations des démarches territoriales de santé

Atelier 2 : Où sont les profanes ?

Atelier 3 : Gouvernance locale et territoriale

L'atelier 1 s'est penché sur « les défis des coordinations des démarches territoriales de santé » et a retenu trois propositions concrètes :



- soutien financier systématique et moyens dédiés pour mener le diagnostic
- diagnostic dynamique en continu en s'appuyant sur des réseaux d'acteurs des collectifs existants dont des collectifs citoyens et là et les résidences les scientifiques et les chercheurs
- l'implication des citoyens à toutes les étapes de la gouvernance à la production et valorisation des données

En termes de plaidoyer, la non-discrimination des acteur-rices et citoyen-nes participant au diagnostic a été retenue.

L'atelier 2, consacré à la participation des habitantes a retenu 3 propositions

- Le besoin de sensibiliser les élures, les professionnel·les comme les citoyen·nes sur « l'efficacité » de la participation des habitant·es en santé publique ;
- L'accompagnement des professionnel·les et des habitant·es dans la mise en pratique et notamment l'accueil, la prise en compte des temporalités et reconnaissance des temps informels pour créer les conditions de la légitimité.
- La nécessité d'un cadre global favorable qui comprend la nécessité de rendre accessibles des documents, la reconnaissance des compétences, la disponibilité de moyens financiers, des besoins en formation aux outils de l'éducation populaire pour la co construction avec les habitantes. Ceci vise la reconnaissance de la compétence d'aller vers des personnes ou des institutions. L'atelier 3 s'est penché sur la gouvernance locale territoriale.

Le podcast est en ligne

Co-organiser des temps d'échanges en région avec nos partenaires

4ème journée régionale : Urbanisme et santé en Ile de France - EKOPOLIS / 26.10.2022

Fabrique territoires santé a co-animé le groupe de travail consacré à la thématique de l'« Habitat et logement » de la Journée régionale Urbanisme et Santé en Ile-de-France, organisé par Ekopolis dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration du Programme régionale de santé environnemental (PRSE4).

Les échanges en atelier ont visé à formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte des enjeux de santé et de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé dans les projets et politiques urbaines. Ils ont été synthétisés dans un cahier d'acteur·rices adressé à l'ARS Ile-de-France.

https://ekopolis.fr/event/4eme-journee-regionale-urbanisme-et-sante-en-ile-de-france.

Rencontre nationale des Coordonnateur·rices CLSM 2022 - CCOMS / Nantes - 29.11. 2022

Organisée par le CCOMS, la Rencontre nationale a réuni plus de 80 coordonnateur rices de CLSM pendant 2 jours (si l'on y associe la Journée des CLSM qui a suivi). Elle visait autant l'apport de connaissances sur un certain nombre de sujets, que la rencontre et l'échange entre les professionnel·les du réseau. La matinée fut consacrée à la présentation des principaux dispositifs territoriaux de santé et Fabrique Territoires Santé est intervenue sur la



Les Actes de la Rencontre nationale des CLSM sont disponibles sur le site du CCOMS http://ressources-clsm.org/evenements-et-rencontres/

ASV et les CLSM.

7^{ème} journée nationale des CLSM - Un CLSM par territoire : plus qu'une option, une nécessité ! - ESPT/CCOMS 30.11.2022

présentation de la démarche des Ateliers Santé ville. L'après-midi a été consacrée à des temps d'échange en ateliers de travail. Fabrique Territoires Santé a animé l'un des 4 groupes de travail, consacré à l'articulation entre les

La journée nationale du 30, co-organisée par le CCOMS et l'association Élus, santé publique et territoires (ESPT), constituait quant à elle un important moment de plaidoyer pour le déploiement des CLSM partout en France – notamment en donnant la parole à des représentantes du « quatre quarts » constitutif des CLSM (élu es, psychiatrie publique, usager ères et aidantes). Les recommandations sur l'articulation travaillées la veille avec les coordonnateur rices de CLSM ont également été soumises à la discussion.

Fabrique Territoires Santé est intervenue dans l'un des ateliers, consacré à l'articulation entre « politique de la ville et santé mentale ».

En conclusion de cette journée nationale, l'Association des maires de France (AMF), Intercommunalités de France, Élus, santé publique et territoires (ESPT), France Urbaine, et le Réseau des Villes-Santé de l'OMS ont lancé un appel collectif à la création des CLSM sur tous les territoires.

Les Actes de la 7ème journée nationale des CLSM sont disponibles sur le site du CCOMS http://ressources-clsm.org/evenements-et-rencontres/

Interventions et temps d'échanges en région avec nos partenaires

Femmes des quartiers populaires : Les oubliées de la santé. Labo-Cités

Les Cahiers du Développement Social Urbain est la revue du Centre de ressources Politique de la ville de la région Auvergne Rhône Alpes (ARA) LaboCités. Elle s'adresse en priorité aux acteur rices de la politique de la ville de la région ARA et plus largement à l'ensemble des professionnel·les et bénévoles de la politique de la ville. Le numéro « Femmes des quartiers populaires : Les oubliées de la santé » vise à montrer pourquoi et comment les femmes des quartiers populaires de la Politique de la Ville se retrouvent au croisement des inégalités de santé et donne à voir des réponses apportées pour remédier à ces inégalités.

Fabrique Territoire Santé a participé aux réunions du comité d'orientation et a été sollicitée pour la rédaction d'un article « l'accès aux soins des femmes des quartiers politique de la ville : un parcours semé d'embûches ». A consulter sur le site de Labo-Cités

https://www.labo-cites.org/system/files/documents/publications/2023-01/ExtraitC76.pdf

22ème Journée de santé publique « Santé Orale Territoriale : 0ù en sommes-nous ? » Nancy - ASPBD. 17.11.2022

Cette journée visait à interroger les pratiques de santé orale dans les territoires et à partager expériences et réflexions notamment sur la transversalité dans



l'approche de la santé. Les interventions du président de Fabrique Territoires Santé, Didier Febvrel, à cette journée ont permises d'interroger la notion de territoire et de rappeler l'enjeux de la territorialisation des politiques de santé.

Didier FEBVREL a assuré la co-présidence scientifique de la journée. Son discours introductif peut être réécouté en replay https://www.youtube.com/watch?v=bUNTFPSJbvA&list=PLs4gfoYdcnaflI4HrXEE-OTLN0BU5ku06&index=2&t=538s et a fait l'objet d'un article consultable sur notre site https://www.fabrique-territoires-sante.org/wpcontent/uploads/2022/12/FTS_interv_Nancy_171122_VF.pdf

Il est également intervenu sur la Territorialisation des politiques de santé. https://www.youtube.com/watch?v=bUNTFPSJbvA&list=PLs4gfoYdcnafl14HrXEE-0TLN0BU5ku06&index=1&t=1291

Évaluation Contrat de Ville - Ile de France

Dans le cadre du Séminaire régional de la politique de la ville sur l'évaluation des contrats de ville organisé par la Préfecture de région IdF et le réseau des CRPV franciliens, Fabrique Territoires Santé a participé à l'atelier Santé et à sa restitution en plénière.

Rencontre des coordonnateur·rices CLS Occitanie - IREPS Occitanie/ARS 26.06.22

En Occitanie, de plus en plus de démarches territoriales de santé sont mises en place et les modalités de portage, de gouvernance et de projets multiformes varient selon les spécificités locales. L'articulation entre ces démarches interroge les acteurs et actrices locaux en santé. Des coordonnateur-rices ont mené un travail de réflexion sur cette question dans le cadre d'ateliers territoriaux et le webinaire fut une occasion de présenter et partager les résultats et propositions issues de ces échanges territoriaux. Il visait à favoriser l'interconnaissance des coordinateur-rices CLS/CPTS d'Occitanie sur leurs dispositifs respectifs, à mieux comprendre les contours de l'articulation CLS/CPTS et à identifier les freins, les leviers et les recommandations pour l'articulation CLS/CPTS en fonction des contextes, des territoires.

Fabrique Territoires Santé a présenté la note sur l'articulation entre les démarches ASV/CLS/CLSM et les CPTS.

Les principaux questionnements (qui rejoignent ceux exprimés par le collectif de coordonnateur rices) et portent sur :

- La place et le rôle des ARS et des CPAM
- La place pour les élu es
- Le rôle des coordonnateur rices ASV, CLS, CLSM
- Les échelles territoriales des CPTS et d'un ASV ou CLS
- Les diagnostics et objectifs des DTS et des CPTS
- Les moyens financiers

Rencontre des agent·es de la mission Santé et Territoires - IREPS.NA Mission Santé et territoire 21.11.22

Dans le cadre de l'animation du réseau des agent·es de l'IREPS engagé·es dans la mission Santé et territoires, en charge de l'accompagnement des démarches territoriales de santé de la région Nouvelle Aquitaine.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Qualifier les acteur-rices

Université d'été en santé publique de Besançon - Formation sur les projets territoriaux de santé

Le module TERRIT proposé précédemment par Fabrique Territoires Santé dans le cadre de l'UE de Santé publique n'a pas été reconduit cette année. Un module consacré aux Soins primaires, promotion de la santé et prévention, PRIM, a été proposé aux participant es porté par la FNES et le CRES Paca. Fabrique Territoires santé est intervenue à leur demande sur une séquence d'une demijournée et a pris en charge la présentation des dynamiques de territoires que sont les ASV, CLS et CLSM, (ainsi que les articulations avec les CPTS) et des concepts en promotion de la santé sur lesquels ils reposent. L'intervention de Carole BEGOU, Coordinatrice CLS, CLSM Echirolles — Le Pont de Claix en Isère et administratrice de Fabrique Territoires Santé, a permis de partager une expérience de terrain et d'illustrer, concrètement, la présentation théorique des démarches territoriales de santé et notamment des ASV.

Une vingtaine de stagiaires ont suivi la séance de formation.

1ère Université de Santé Publique des Antilles et de la Guyane, 9.03.2022 en visioconférence

Basée sur l'apport de connaissances et le partage d'approches innovantes, cette première Université de Santé Publique des Antilles et de la Guyane (USPAG), initialement programmée en 2021 en présentiel, aura finalement eu lieu en mars 2022, en distantiel. Elle rejoint le réseau des universités « sœur » et est soutenue par l'Université d'été Francophone en Santé Publique de Besançon, la FNES et l'ARS Martinique.

Elle ut une opportunité pour les acteur-rices engagés en Santé Publique (professionnel·les, bénévoles, élu·es, usager·ères) d'échanger sur des thématiques importantes lors des différents modules proposés (la santé environnementale, l'évaluation d'impact en santé et les inégalités sociales et territoriales de santé) et sur des sujets d'actualité tels que la démocratie, l'éthique dans le contexte sanitaire actuel. https://ireps.gp.fnes.fr/image/49134/10833?size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1754&realHeight=1240&force-inline

Didier FEBVREL, est intervenu à la table-ronde Démocratie, éthique et crise sanitaire.



AXE 2. Valoriser les démarches territoriales de santé par la production de connaissances

Construire une expertise : capitalisation et production d'étude

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Poursuivre la capitalisation écrite : les Dossiers ressources

Deux sujets ont été traités en 2022 : le dossier «Discriminations et santé» publié en mars 2022 et « Accès aux soins » publié en avril 2023.

Dossier ressources « Discriminations et santé »

Les 10 interviews et 13 Inspir'actions sont consultables, en ligne.

Le dossier complet est disponible sur le site

https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/discriminations-et-sante

EDITO du Dossier ressources « Discriminations et santé »

Les discriminations entraînent un traitement défavorable et inégalitaire à l'égard d'une personne en raison d'un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap, origine, etc.) et surviennent dans différentes situations (accès à un emploi, un service, etc.). Elles sont un sujet clivant : la prégnance des discriminations, voire leur existence, est parfois contestée et déniée, alors même qu'il existe de nombreuses enquêtes et données témoignant de la façon dont elles touchent quotidiennement de nombreuses personnes et groupes.

Les discriminations dans l'accès à la santé sont concrètes (refus de soin pour des personnes allophones ou possédant la Complémentaire Santé Solidaire (C2S)) et les effets délétères que les discriminations ont sur la santé sont connus (mauvaise ou non prise en charge, stress, risques de développement de pathologies, etc.). Les discriminations peuvent concerner tous les déterminants de la santé et génèrent des inégalités.

Comment les dynamiques territoriales de santé et les acteur-rices associatif-ves font face aux discriminations que peuvent subir habitant-es, usager-es et patien-tes ? Comment agissent-ils-elles pour réduire leurs effets sur la santé et s'engagent-ils-elles pour un accès non-discriminatoire à la santé ?

Si les contributions reçues dans le cadre de ce dossier font voir les difficultés qu'il y a à se saisir pleinement de ce sujet, par amalgame avec le terme d'« inégalités », et à prendre en compte les liens entre



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

discriminations et santé, des acteur-rices impliquéres dans les dynamiques territoriales de santé ou du milieu associatif parviennent, par certains « angles d'attaque » à agir contre celles-ci. L'enjeu est de former et sensibiliser sur le sujet, de changer les pratiques des professionnel·les ou encore d'améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes stigmatisées ou discriminées. Il s'agit alors davantage de prévenir les discriminations ou de les contourner ; leur dénonciation — les discriminations sont illégales — auprès du Défenseur des droits ou des ordres professionnels, par exemple, reste, en revanche, marginale.

Avec ce 8ème Dossier ressources, Fabrique Territoires Santé ne peut que souscrire à un renforcement de la lutte contre les discriminations (LCD). Lutter contre les discriminations c'est aussi lutter contre les inégalités. Cette (re)prise en compte forte des discriminations est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui elles sont éclipsées, dans les politiques publiques, au profit d'autres « thématiques » telles que la diversité, l'inclusion, etc. À plus forte raison quand de nombreux rapports et enquêtes montrent une augmentation nette des discriminations depuis plusieurs années. La LCD ne peut reposer uniquement sur le tissu associatif et doit mobiliser une pluralité d'acteur rices, chaque institution, chaque structure doit y prendre sa part, tout comme chaque citoyen ne.

En 1998 (!), Jonathan Mann, premier directeur du Programme mondial sur le sida, attirait l'attention sur la discrimination fortuite qui touchait lourdement la santé publique. Quand elle universalise la prévention, quand elle ne considère pas les problèmes qui touchent certains groupes et fait fi de leur capacité de réaction réelle. « En fait, la discrimination fortuite est si répandue que toutes les politiques et tous les programmes de santé publique devraient être considérés comme discriminatoires jusqu'au preuve du contraire". Puisse ce Dossier ressources aider les acteur rices de la promotion de la santé à faire preuve du contraire car promouvoir la santé et protéger les droits humains et la dignité humaine vont de pair.

Dossier ressources « Accès aux soins »

Le recueil des 20 Inspir'actions, les 11 interviews du Dossier ressources « Accès aux soins » et l'ensemble du dossier est consultable https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2023/02/InspirActions_recueil_acces-aux-soins-VF.pdf https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/reduire-les-inegalites-sociales-et-territoriales-dacces-aux-soins/">https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2023/02/InspirActions_recueil_acces-aux-soins-VF.pdf https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/nos-publications/dossiers-ressources/reduire-les-inegalites-sociales-et-territoires-aux-soins/

EDITO du Dossier ressources « Accès aux soins »

Les difficultés d'accès aux soins sont nombreuses, inquiètent et impactent l'état de santé des habitantes, usagerères et patientes du système de santé. Chaque jour des milliers de personnes sont confrontées aux difficultés à obtenir un rendez-vous, aux importants délais d'attente, à l'impossibilité de trouver une médecin traitante. Ces difficultés prennent de surcroit une ampleur différente selon les territoires. Ainsi, pour exemple, dans les quartiers politique de la ville, la population fait face à une offre de soins particulièrement réduite, alors qu'elle est davantage touchée par les maladies chroniques.

La question de l'accès aux soins est une préoccupation grandissante sur les territoires, en particulier pour les dynamiques territoriales de santé et leurs coordinatrices et coordinateurs. Fabrique Territoires Santé se devait de prendre en considération cette préoccupation et, ainsi, de proposer ce Dossier ressources.



La problématique de l'accès aux soins est le plus souvent abordée sous l'angle de l'offre de soins de premier recours, illustrée par le prisme des déserts médicaux, de la répartition inégale sur les territoires de cette offre, du nombre de professionnel·les de soins, ainsi que celui, très sensible, de la liberté d'installation des médecins libéraux. La problématique touche aussi l'accès aux spécialistes qui, en outre, est conditionné par la présence de médecins généralistes. Cette focalisation tend à occulter les nombreux autres déterminants qui font obstacle à un meilleur accès aux soins. L'accès aux soins ne peut être réduit à sa seule dimension quantitative. Et plus, ce n'est pas parce que l'état de l'offre sur un territoire s'améliore que sera levé l'ensemble des obstacles dans l'accès aux soins. Que l'on pense à l'accessibilité géographique et physique à une offre et la possibilité d'aller jusqu'à cette offre (enjeu de mobilité), à l'accessibilité financière (coût de la santé, qui inclut aussi le coût du transport, par exemple), ou encore, à la capacité à s'orienter dans notre système de santé, toujours plus complexe et dématérialisé.

Dès lors, comment les acteur·rices associatif·ves, les collectivités territoriales et les habitant·es peuvent-ils·elles contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins ?

Les contributions reçues dans le cadre de ce Dossier ressources montrent que les acteur-rices locaux-ales (collectivités territoriales, associations, habitant-es) s'attachent à lever les difficultés d'accès aux soins. De fait, elles articulent différentes réponses et varient selon le type d'acteur-rices et leurs champs d'intervention, de compétences. En résumé, certaines actions assurent un travail d'organisation et de coordination des professionnel·les, par un développement de réseaux de professionnel·les de santé et de soins et de l'exercice coordonné; d'autres s'orientent plus directement vers le développement d'une offre de soins ; enfin, certaines actions vont se centrer sur l'accompagnement des publics dans le système de santé, par la médiation en santé notamment, et agissent particulièrement sur l'accès aux droits.

Dans un contexte où la présence des inégalités sociales et territoriales est toujours aussi forte – comme l'atteste le dernier État de santé de la population en France établi par la DREES¹ (2022) –, ces actions locales contribuent à améliorer les parcours de santé et à lever les difficultés rencontrées par les habitantes, usagerères/patientes. Elles rencontrent toutefois des limites qui appellent des réponses nationales, telles que l'augmentation du nombre de professionnel·les formé·es et disponibles, les conditions d'installation et d'exercice, ou encore notre double système d'assurance maladie obligatoire et complémentaire, générateur d'importantes inégalités.

L'accès aux soins n'est qu'un déterminant de la santé parmi d'autres, et pas le plus impactant². Il est essentiel qu'il n'éclipse pas la prise en compte des autres déterminants — logement, éducation, emploi, alimentation... Un écueil toujours présent dès qu'il s'agit d'accès aux soins et qui risque de faire oublier les causes sociales, économiques, environnementales, en jeu dans les besoins de soins de la population.

Par ce Dossier ressources, Fabrique Territoires Santé propose une approche et une analyse particulière, et certainement incomplète, sur un sujet d'une grande complexité. Notre approche est néanmoins fondée sur l'analyse des

¹ Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)

^{2 &}lt;u>https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-sante</u>



différentes contributions externes à ce dossier et notamment celles des actions locales qui nous ont été communiquées à la suite de notre appel à contributions.

Il nous semble que l'ensemble des acteur rices de l'accès aux soins, en particulier ceux et celles des métiers du soin, ne pourront pas faire l'économie d'une transformation de leurs représentations sociales et psychosociales sur le sujet. Puisse ce dossier y contribuer.

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Webinaire « Discriminations et santé »

Reporté (avant diffusion de l'information) à plusieurs reprises en raison d'incompatibilité d'agendas entre les trois intervenantes, à savoir une élue, une citoyenene, et une professionnelle de soin, le webinaire est programmé pour le 26 mai, et compte sur la participation de Mme Hélène Colombani (Médecin, directrice du service santé de la ville de Nanterre et présidente de la FNCS), M. Alexandre Fletz (Médecin, élu à la santé de la ville de Strasbourg) et Mme Sue Ellen Demestre (membre du collectif Da So Vas).

Participation au groupe de travail « CAPS » (FNES/SFSP)

Fabrique Territoires Santé a poursuivi sa participation au groupe de travail « Capitalisation des expériences en promotion de la santé », animé par la Société française de santé publique (SFSP) et la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES). Ce groupe s'inscrit depuis plusieurs années dans le comité de pilotage national InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision), piloté par la Direction générale de la santé (DGS) et construit autour de trois axes : création d'un portail de données probantes (par Santé publique France) et d'un portail des données prometteuses (par le groupe CAPS), mise en place de formations, développement de la recherche interventionnelle.

Fabrique Territoires Santé a participé aux temps d'échanges et de rencontre annuels, et a contribué à l'élaboration du portail CAPS. La dernière réunion du GT de l'année, fin septembre, a fixé les enjeux pour l'année 2023 : alimenter le portail, garantir la qualité des travaux, appropriation des travaux de capitalisation, intégration de partenaires institutionnels, poursuivre la clarification des concepts de capitalisation et d'expérience

Produire des connaissances

L'enquête sur l'articulation entre les démarches CLS/ASV/CLSM et les CPTS.

Dans la continuité de l'enquête exploratoire conduite en 2022, nous avions envisagé de réaliser un « zoom territorial ». Néanmoins, étant donné la « jeunesse » du dispositif CPTS (et donc le peu recul à ce jour quant à son déploiement) et pour autant le fort intérêt et les nombreux questionnements concernant son articulation avec les dispositifs existants de plus longue date que sont les CLS/ASV/CLSM, il nous est apparu plus pertinent de poursuivre l'échange et la discussion à travers l'organisation d'un webinaire qui associe des représentantes d'ARS, de CPTS et de CLS, issues de territoires différents et fortes de leurs expériences respectives : Gwendal Bars (ARS Ile-de-France), Catherine Vigoureux (CPTS Lunel / ex CLS Nîmes), Carole Begou (CLS/CLSM Echirolle), Gilbert Hangard (Elu de la ville d'Albi), Catherine Levigoureux



(CPTS Pays de Lunel) et Jean-François Moreul (Viceprécisent de la fédération des CPTS, médecin MPS). L'événement s'est tenu le 6 avril 2023.Un podcast et des actes du webinaire sont disponibles https://www.fabrique-territoires-sante.org/podcasts-webinaire-dynamiques-territoriales-de-sante-cls-asv-clsm-et-cpts-quelle-articulation/

Contribution au CNR Santé

Fabrique Territoires Santé a rédigé une Contribution adressée aux 15 ARS consultable https://www.fabrique-territoires-sante.org/contribution-de-fabrique-territoires-sante-au-conseil-national-de-la-refondation-sante/

Et a participé à la journée du 8.12.22 organisée dans le cadre du CNR Santé lle de France



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

AXE 3. Favoriser l'accès à l'information et aux ressources nécessaires aux démarches territoriales de santé

Renforcer les moyens de communication : site, newsletters et compte Twitter

Site Internet https://www.fabrique-territoires-sante.org/

Le site internet est l'un des outils majeurs de Fabrique Territoires Santé, alimenté par une veille informative de l'équipe salariée. Les ressources documentaires de Fabrique Territoires Santé y sont disponibles en ligne. Plusieurs fonctions y sont associées :

- mettre à disposition des ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé (base documentaire et règlementaire).
- agréger et diffuser des actualités relatives aux politiques publiques en santé et dans la politique de la ville (lois, publications, évènements, appels d'offres ou à communications, offres d'emploi);
- améliorer la visibilité et la lisibilité des démarches territoriales de santé, en lien avec la capitalisation;

Le nouveau site de Fabrique Territoires Santé a été mis en ligne en février 2022.

751 actualités y ont été diffusées. Il s'agit d'articles, rapports, études, offres d'emploi, appels à projet, ainsi qu'une page agenda qui recense des évènements d'intérêt pour nos visiteur euses 163 évènements (rubrique agenda) ont été diffusés. A titre comparatif, en 2020, 350 actualités ont été diffusées via le site et la newsletter. Il y a une hausse significative du nombre d'actualités entre ces deux années3.

L'amélioration du site est continue avec l'ajout de certaines fonctionnalités ou « paramètres » d'utilisation au fur et à mesure, en fonction de l'usage et des retours que nous avons (rendre plus visible nos publications audio-vidéo, création de rubriques thématiques, etc.).

Depuis la fin d'année 2022, dans le cadre d'un partenariat avec Promo Santé Ile-de-France, nous y relayons également certaines ressources (rapports, études, etc.), identifiées par Promo Santé Île-de-France dans le cadre d'une mission d'accompagnement d'un réseau coordinateur rices de dynamiques territoriales de santé (département du 77) et dont l'intérêt dépasse la seule région Ile-de-France.

Concernant la fréquentation du site, un problème informatique ne nous a pas permis d'avoir les données de fréquentation de l'année. Le problème a été résolu début janvier 2023. Les éléments rapportés ici ne le sont donc qu'à titre illustratif : nous notons 1 382 utilisateur rices en

14



l'espace d'un mois, contre 1 231 utilisateur rices en moyenne chaque mois en 2020, soit une hausse de plus de 10%

Newsletter

11 newsletters ont été publiées durant l'année 2022 (soit une diffusion mensuelle, à l'exception du mois d'août). Reprenant l'ensemble des actualités postées sur le site le mois précédent, elles proposent aussi une fenêtre d'information sur l'activité de la Fabrique. La diffusion de la newsletter amplifie la consultation du site, puisque des pics de fréquentation sont constatés les jours de sa publication et le lendemain. Au 31/12/2022, 1957 personnes étaient abonnées à la newsletter4. Sur l'année 2022, nous recensons l'inscription de 226 personnes abonnées supplémentaires. Ce qui fait une moyenne de 19 inscriptions/mois. Par rapport aux précédentes, le nombre de personnes abonnées, et le nombre de nouvelles personnes qui s'inscrivent chaque moi sont stables.

Depuis septembre 2022, afin d'affiner le profil des personnes qui s'inscrivent à la newsletter, le formulaire d'inscription a été revu et contient désormais de nouveaux champs :

le type d'organisation (collectivité territoriale, organisme public, association, institutions et entreprises privés, université, autre), la région concernée

la présence d'un Quartier Politique de la Ville (QPV).

Sur l'ensemble des personnes qui ont souscrit à la newsletter entre septembre et fin décembre 2022 :

48% travaillent dans une association, 18% dans une collectivité territoriale, 9% dans des institutions et entreprises privées, 8% dans des universités, 6% dans un organisme public, et 11% dans un autre type de structure. Plus d'1 personne sur 5 travaille directement dans ou pour un Quartier Politique de la Ville. 22% travaillent en Ile de France, 15% en Occitanie, 15% en Bretagne, 10% en Auvergne-Rhône-Alpes, et moins de 10% pour les autres régions.

Compte Twitter @FabTerrSante

Fabrique Territoires Santé utilise un compte Twitter qui compte au 31.12.2022, 953 abonnées soit en légère progression depuis l'année précédente. Les abonnées sont majoritairement issus du réseau de partenaires nationaux : centres de ressources, IREPS, journalistes, technicien.nes de la politique de la ville, élu.es santé, coordonnateur.rices santé, chercheur.ses, etc.

Durant l'année, 118 tweets et retweets (republications de contenus) ont été envoyés - productions de Fabrique Territoires Santé : newsletters, interventions, publications, etc. ; et informations de notre réseau de partenaires.

Compte LinkedIN

Depuis mai 2022, Fabrique Territoires Santé dispose d'un compte LinkedIN, qui complète ses outils de communication. Il permet d'assurer une veille informationnelle, d'accéder et de relayer des informations (publications, articles, rapports, etc.) et évènements, ainsi que les actualités de Fabrique Territoires Santé.

La page LinkedIN de Fabrique Territoires Santé compte 470 abonné·es (sur une période de 9 mois environ). Le profil des personnes est sensiblement identique à celui des personnes qui suivent le compte



RAPPORT D'ACTIVITE 2022 Twitter de Fabrique Territoires Santé. Selon les catégories du site LinkedIN, les abonnées travaillent principalement dans : l'administration publique (25%), des organismes civiques et sociaux (15%), de services de bien-être (7%), de la santé publique (4%), de l'enseignement supérieur (4%), et, dans une moindre mesure (3% ou moins selon le secteur) d'autres secteurs (agences publiques, hôpitaux et services de santé, etc.).

Site de La Grande Équipe

Depuis mars 2022, Fabrique Territoires Santé relaye également ses actualités (évènements, publications, podcasts, newsletters, etc.) sur le site de La Grande Équipe, la plateforme de l'ANCT dédiée aux quartiers politique de la ville. Les 11 newsletters, le dossier ressources et quelques actualités, qui totalisent 19 publications.

Répondre aux sollicitations

Fabrique Territoires Santé a reçu 191 sollicitations en 2022, émanant d'acteurs et actrices locaux ales et nationaux ales, adhérent es ou non. En 2021 et 2020, les sollicitations s'élevaient à 130 sollicitations. Ces demandes concernent :

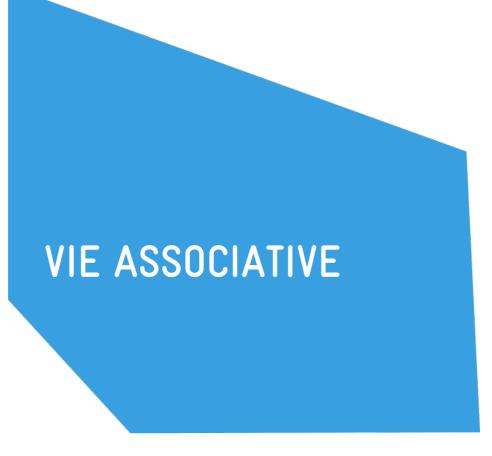
- la diffusion d'informations sur le site ou la newsletter de la Fabrique (notamment des offres d'emploi qui représentent un tiers des sollicitations ou des évènements à venir). 62 offres d'emploi ont été diffusées cette année via le site (soit une très légère hausse par rapport à l'année précédente).
- des demandes d'informations et/ou ressources sur les démarches territoriales de santé ou sur une thématique de santé publique. Fabrique Territoires Santé est également identifiée comme ressource pour orienter et identifier de potentiel·les intervenant·es à un colloque ou séminaire de travail.
- des demandes de conseils/avis concernant un projet.
- enfin, des demandes d'entretiens ou d'interviews notamment dans le cadre de travaux de recherches conduits par des étudiantes. Une vingtaine de sollicitation a donné lieu à un temps d'échange et un suivi (plusieurs échanges)



AXE 4. Développer le partenariat et la coopération avec les instances nationales

Participation à des comités de pilotage et instances de travail

- Académie populaire de la santé Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Promotion de la santé dans les cités éducatives FNES/ANCT
- Prévenir les discriminations pour plus d'égalité en santé Migrations Santé Alsace
- Mission Solidarité Covid Appuiii / Fondation Abbé Pierre
- Lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques DGS
- Avancer en âge Santé publique France
- CAPS FNES / SFSP (voir plus haut)
- Santé mentale et Quartiers Politique de la Ville CCOMS
- Pacte CLS, dispositif de formation à destination des coordinateurs et coordinatrices des contrats locaux de santé initié par le Ministère de la santé et l'EHESP en partenariat avec la Fnes.
- Les actions de santé dans les QPV : Comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ? projet porté le Réseau des villes OMS et la Banque des Territoires.
- Le projet vise à permettre les échanges et retours d'expériences (réussites et échecs, leviers et points de blocage) entre les Villes-Santé, les acteurs et actrices locaux de la santé et de la politique de la ville sur l'intégration de la santé dans les contrats de ville et plus généralement les actions de santé dans les QPV. Plus généralement, il s'agira de mieux valoriser les actions de santé menées dans les QPV.





Fabrique Territoires Santé compte 39 adhérent.es, dont un tiers environ sont des collectivités locales. Des associations nationales ou régionales (IREPS ou centre de ressources politique de la ville), des professionnel.les, des élus.e, des chercheur.ses comptent aussi parmi les adhérent.es.

Fabrique Territoires Santé fonctionne avec une vie associative soutenue : en 2022, en plus de son Assemblée générale annuelle, les administrateur.trices se sont réuni.es six fois en Conseil d'administration et douze fois en bureau.

Outre les fonctions d'administration de l'association, les administrateurs et administratrices sont aussi régulièrement mobilisé.es pour représenter l'association ou participer à des groupes de travail internes/externes, des actions de formation et des interventions extérieures.

La diversité de la composition du Conseil d'administration est une marque de fabrique de l'association. Elle permet d'obtenir une bonne représentativité des acteurs et actrices impliqué·es dans les démarches locales de santé, tout en étant une source ascendante riche d'informations sur les situations régionales et départementales. Ainsi, le Conseil d'administration de Fabrique Territoires Santé permet de réunir régulièrement des coordonnateur·rices ASV, CLS et CLSM, des animateur·rices régionaux·ales des ASV et CLS, des professionnel·les de santé publique (municipaux et associatifs), des centres de ressources politique de la ville, des partenaires associatifs (élu·es, santé publique, santé communautaire).

> Liste des administrateur rices 2022

Composé de personnes physiques ou morales et non limité, le Conseil d'administration rassemble 22 membres :

Personnes Physiques

Viviane BAYAD

Carole BEGOU

Catherine BERNARD

Nathalie CHRISTOL-JEGOU

Sandra ESSID

Didier FEBVREL

Bénédicte MADELIN

Chantal MANNONI

Catherine RICHARD

Aïssatou TRAORE-AMBROSETTI

Personnes morales :

- CCOMS, représenté par Fanny PASTANT, chargée de mission et coordinatrice nationale des CLSM
- CRES PACA, représenté par Cynthia BENKHOUCHA, chargée de mission
- Elus, Santé Publique & Territoires (ESPT), représentée par Gilbert HANGARD, président



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

- ILHUP, représentée par Marie SCHUHMACHER, coordonnatrice
- Institut Renaudot, représenté par Martine ANTOINE, co-présidente
- IREPS Nouvelle Aquitaine, représentée par Arnaud WIEHN, chargé de mission "Santé et Territoires"
- Labo-Cités (Auvergne Rhône-Alpes), représenté par Marion POLLIER, chargée de mission
- Pôle Ressources 95, représenté par Noémie SIEFERT, chargée de mission
- Profession Banlieue, représenté par Elsa MICOURAUD, chargée des questions de santé
- Ville de Cherbourg-en-Cotentin, représentée par Sylvette RONQUE, coordinatrice ASV/CLS/CLSM
- Ville d'Evry-Courcouronnes, représentée par Pascale ECHARD-BEZAULT, directrice du service Santé
- Ville de Rosny-sous-Bois, représentée par Céline CARLES-TRINH, coordinatrice CLS/CLSM
- Ville de Saint-Denis, représentée par Karine Bisson, chargée de mission droits des femmes/santé
- > La mise en œuvre opérationnelle des activités est assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein : Lilia Santana est chargée de développement et de coordination. Romain Talvas est chargé de projets.
- > En 2022, l'association a mis en place des groupes de travail thématiques, ouverts à l'ensemble des membres de l'association, permettant d'ouvrir des espaces d'échanges et de réflexion au-delà du cercle des administrateur trices, de partager plus en amont avec les membres de l'association. Ces groupes de travail sont directement en lien avec les projets de l'association. Ils sont mobilisés à toutes les étapes d'élaboration du projet concerné : définition des enjeux et problématiques/ méthode de travail/ suivi du projet.

Trois groupes de travail ont été mobilisés :

- Discriminations et santé : en lien avec le Dossier ressources du même nom
- Accès aux soins : en lien avec le Dossier ressources du même nom
- CPTS et Démarches territoriales de santé : en lien avec l'enquête exploratoire

Enfin, l'association a déménagé et occupe désormais des locaux au sein du Camps Condorcet, à Aubervilliers.



FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

Campus Condorcet – Bâtiment Recherche Sud 5 cours des Humanités

contact@fabrique-territoires-sante.org www.fabrique-territoires-sante.org Twitter : @FabTerrSante